

De travers dans la gorge
L'impact du coronavirus sur la musique traditionnelle au Québec

Antoine Gauthier

Volume 14, Number 1, 2021

Improvisation, Musical Communities, and the COVID-19 Pandemic

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1076309ar>
DOI: <https://doi.org/10.21083/csieci.v14i1.6304>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

University of Guelph College of Arts

ISSN

1712-0624 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Gauthier, A. (2021). De travers dans la gorge : l'impact du coronavirus sur la musique traditionnelle au Québec. *Critical Studies in Improvisation / Études critiques en improvisation*, 14(1), 1–2. <https://doi.org/10.21083/csieci.v14i1.6304>

Article abstract

Antoine Gauthier, Director of the Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV), an umbrella organization of over 100 intangible cultural heritage organizations from across Québec, describes the impact of the pandemic on the traditional arts in that province.

De travers dans la gorge : l'impact du coronavirus sur la musique traditionnelle au Québec

Antoine Gauthier

« Nous avons décidé d'annuler le festival pour 2020 . . . » C'est dans ces mots que plusieurs événements ont annoncé qu'ils n'allaient pas tenir d'édition cette année, à cause des mesures sanitaires liées à la pandémie de coronavirus qui sévit dans le monde.

Une première réunion en ligne du réseau Festivals Trad Québec, qui rassemble plus d'une trentaine de festivals sur le territoire du Québec, a fait le point vers la mi-mars 2020 sur la saison à venir, avec plusieurs responsables d'événement. L'hécatombe s'est poursuivie lors d'une deuxième réunion convoquant cette fois les événements qui devaient se tenir à l'automne, c'est-à-dire après la levée annoncée de l'interdiction des spectacles et des rassemblements par la Santé publique. Seuls quelques festivals ont alors décidé de tenir une version en ligne (évidemment édulcorée), comme le festival Mémoire et Racines ou La Grande Rencontre. Ils ont succédé au « festival des Festivals Trad » (plus de 100 000 visionnements) organisé à la fin mars par le Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV) pour soutenir les artistes dont les contrats tombaient comme des mouches ainsi que pour promouvoir le réseau Festivals Trad Québec.

Le milieu de la culture, et celui de la musique en particulier, a été touché de plein fouet.

L'impact de COVID-19 et des mesures sanitaires qui lui sont associées est d'autant plus grand pour la musique de type traditionnelle (folklore) : les festivals et les veillées de danse sont—avec les *jams sessions* peut-être—pratiquement les seules occasions d'entendre ce type de musique en public. En effet, ni les radios commerciales ni la radio de Radio-Canada ne diffusent ce type de musique ; seules quelques plages horaires de certaines radios communautaires en proposent. Même son de cloche pour la télévision. Ou pour les salles de spectacles, qui prennent très rarement le risque d'une telle programmation. Sans parler des écoles, où ce type de musique brille par son absence. Les choix publics des cinquante dernières années en matière d'art et de culture n'ont certes pas joué un rôle moteur en la matière, tel que le démontre le 2014 rapport intitulé *État des lieux du patrimoine immatériel—Les traditions culturelles du Québec en chiffres*.

Et, au moment d'écrire ces lignes, nous ne sommes certainement pas près de rouvrir certaines activités comme les veillées de danse, lors desquelles on se touche et on émet des gouttelettes de sueur à partager au voisin de gauche ou de droite, dos à dos et face à face. Ce sera sans doute la dernière activité qui va ouvrir après la reprise des vols directs vers Wuhan, Chine ! En attente de vaccin . . . mauvais *timing* donc pour le lancement par le CQPV du nouveau Réseau des veillées de danse au Québec, dont un appel à projets lancé en février 2020 devait entre autres permettre de redistribuer pour la première fois 125 000\$ aux organisateurs de telles veillées sur le territoire du Québec, grâce au soutien du ministère de la Culture et des Communications (MCC), dans la foulée de la reconnaissance légale de cet élément culturel comme patrimoine immatériel de la société. Ce n'est que partie remise.

La pandémie a toutefois permis de créer un espace supplémentaire de discussion et de travail avec certaines instances subventionnaires publiques, comme le MCC, la SODEC, ou les conseils des arts, dans un effort global d'aider rapidement les acteurs culturels à s'en sortir. Un sondage sur les impacts du coronavirus sur les activités des membres du CQPV a été réalisé puis envoyé au MCC en vue d'un soutien qui a pris la forme d'un appel à projets pour la connaissance et l'innovation dans le secteur du patrimoine immatériel. La pandémie a également consolidé le réflexe d'interpeller les membres du CQPV plus excentrés des

grandes villes qui participent généralement de façon moins assidue aux réunions ou à l'assemblée générale annuelle pour cette raison. La pandémie a enfin été l'opportunité pour plusieurs organisations culturelles d'accélérer la maîtrise de plusieurs logiciels et leur développement numérique interne.

Avec l'aide de notre agente de développement numérique, le CQPV a notamment réalisé le cours en ligne TRAD-666 sur la musique traditionnelle instrumentale, qui s'ajoute aux capsules vidéos pédagogiques « Du violon à l'oreille », à notre offre régulière de formations professionnelles en musique, au site LaTAUPE.net, au Prix Opus du concert de musique traditionnelle de l'année (en collaboration avec le Conseil québécois de la musique) et au programme national des Maîtres de traditions vivantes, récemment inauguré, lequel récompense notamment un chanteur traditionnel (Jean-Paul Guimond) et un accordéoniste (Raynald Ouellet).

La pandémie a, plus globalement, généré une importante réflexion sur le rôle d'internet pour la culture, pour le patrimoine et pour la musique « trad » en particulier. L'avenir retiendra, je l'espère, les points positifs de la situation qui, s'ils ne paraissent pas si évidents de prime abord, ne manqueront pas d'améliorer certaines pratiques . . . jusqu'au prochain virus, qui pourrait bien être numérique, celui-là.

J'ai dit plus haut que la musique « trad » était l'une des formes d'art les plus affectées par les mesures de distanciation sanitaires quant aux aspects de diffusion et de visibilité, lesquels ont une importance capitale pour inciter une relève ou intéresser un public. Or, ce n'est pas nécessairement le cas pour tous les musiciens et les chanteuses qui la portent. Relativement peu d'artistes « trad » accomplis gagnent leur vie principalement grâce à leur art (lorsque c'est le cas, un soutien public comme la récente PCU est plus que bienvenu). On peut donc émettre l'hypothèse que les artistes de ce genre musical ont pu être affectés d'une façon plus mitigée que le reste des musiciens professionnels issus des autres courants qui, eux, sont établis en plus grand nombre au sein d'orchestres classiques ou dans le circuit rock/pop associé aux médias de masse ou aux grands événements (données toutefois à analyser plus en profondeur). Plusieurs « tradeux » comptent sur un métier autre pour vivre, et ce, même si la plupart d'entre eux génèrent un revenu d'appoint grâce à la musique. C'est en définitive la distinction même entre professionnel et amateur—assise de la loi sur le statut de l'artiste—qui semble perdre de sa pertinence lorsqu'on parle de musique « trad » ou de sa logique de transmission orale.

Cet état de fait remet à l'avant-scène la question qui réside au cœur même du concept de patrimoine culturel immatériel, voire de développement durable, à savoir une certaine autosuffisance dans la vie, ou en tout cas une production locale artisanale à petite échelle de biens et services, loin des logiques industrielles. L'idée du « faites-le vous-même » (*do it yourself*) a pris du galon avec la pandémie, et avec elle l'idéal de moins dépendre de l'industrie mondialisée pour se vêtir, se nourrir ou se divertir.

Jouer de la musique soi-même, pour ses proches, sa famille ou sa communauté, n'aura jamais été aussi pertinent que durant la quarantaine. Et pour la suite du monde.

Le Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV) est l'organisme de regroupement national pour le patrimoine immatériel et les traditions culturelles. Une bonne partie de son membrariat est formé de musiciens, de formateurs et d'organiseurs d'événements liés à la musique et à la chanson traditionnelles. Pour information additionnelle, visitez www.patrimoinevivant.qc.ca.